

FORMULE 18

DEMANDE DE PERMIS D'UN AVOCAT DE PASSAGE

Attention!

La présente demande doit être accompagnée des documents suivants :

1. Un certificat de régularité obtenu de chacun des barreaux dont vous êtes membre, délivré depuis 30 jours ou moins.
2. Une attestation d'assurance confirmant que vous avez une assurance de responsabilité professionnelle.
3. Tous les feuillets supplémentaires utilisés pour remplir le présent formulaire.
4. Le droit à verser : Ce droit est le même que celui qu'exige votre barreau des membres du Barreau du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'un permis pour exercer dans votre ressort d'origine. Veuillez communiquer directement avec le Barreau du Nouveau-Brunswick pour en connaître le montant.
5. Tous autres documents pertinents.

PARTIE A – NOM ET IDENTIFICATION

1. Nom au complet : _____
 2. Raison sociale du cabinet : _____
 3. Adresse du cabinet : _____

- Téléphone : _____ Télécopieur : _____
- Courriel : _____

PARTIE B – PRESTATION DE SERVICES JURIDIQUES

4. Pour quelle raison demandez-vous un permis d'exercice transnational du droit?
 - a) Pour plaider en qualité d'avocat dans la ou les causes suivantes : _____
_____ ; numéro du dossier : _____, pour
(intitulé de l'instance, noms des parties)
représenter _____ OU
(nom du client)
 - b) pour agir comme procureur dans la ou les affaires non judiciaires suivantes : _____
_____, pour représenter _____
(nom du client)

PARTIE C – AFFILIATION PROFESSIONNELLE

5. Dressez la liste de tous les barreaux dont vous êtes actuellement membre ou dont vous avez été membre dans le passé :

Barreau	Date d'admission	Statut
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Joindre un certificat de régularité de chaque barreau dont vous êtes actuellement membre ou dont vous avez été membre dans le passé, délivré depuis 30 jours ou moins.

PARTIE D – ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

6. Faites-vous l'objet d'une assurance de responsabilité professionnelle qui couvre l'exercice temporaire du droit par vous au Nouveau-Brunswick et dont la garantie et les limites sont raisonnablement comparables à celles que fournit le Barreau du Nouveau-Brunswick?

Oui Non

7. Nom de l'assureur : _____

Joindre une attestation d'assurance de votre assureur.

PARTIE E – FONDS DE REMBOURSEMENT

8. Avez-vous une assurance contre les détournements de fonds établie par un ordre professionnel et qui couvre l'exercice du droit par vous au Nouveau-Brunswick?

Oui Non

PARTIE F – ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS

9. Avez-vous jamais été suspendu, radié d'un barreau ou interdit d'exercice, avez-vous jamais été déclaré coupable par suite d'une procédure disciplinaire intentée contre vous par un autre barreau ou un autre barreau vous a-t-il jamais retiré votre qualité de membre?

Oui Non

10. Votre habilité à exercer est-elle actuellement subordonnée dans un autre ressort à des conditions ou des restrictions?

Oui Non

11. Faites-vous actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire de la part d'un autre barreau?

Oui Non

12. Vous a-t-on jamais refusé l'admission à un autre barreau ou a-t-on jamais refusé de vous accorder un permis ou quelque autre autorisation d'exercer le droit ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick?

Oui Non

13. Avez-vous jamais démissionné d'un autre barreau ou présenté une demande en ce sens pour quelque motif que ce soit?

Oui Non

14. Faites-vous actuellement l'objet de poursuites criminelles en tout lieu?

Oui Non

15. Avez-vous jamais été déclaré coupable d'un crime ou de quelque autre infraction prévus dans une loi, un règlement ou quelque autre règle de droit (même ayant fait l'objet d'une absolution inconditionnelle ou sous conditions ou d'un pardon)?

Oui Non

16. Avez-vous jamais été condamné au civil, au pénal ou administrativement pour abus de confiance, fraude, parjure, immoralité, conduite déshonorante, assertion inexacte, malhonnêteté ou abus d'influence?

Oui Non

17. Existe-t-il, à votre connaissance, quelque événement, situation, condition ou affaire non révélés dans les réponses qui précèdent au sujet de votre conduite, de votre moralité ou de votre réputation qui pourraient jouer contre vous ou donner lieu à une enquête plus approfondie de la part du Barreau du Nouveau-Brunswick?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui à toute question de la présente partie, vous devez fournir tous les détails en annexe, y compris les dates pertinentes, les lieux, la nature des actes ou des infractions et les sanctions, et joindre la documentation pertinente, y compris les ordonnances de tribunaux, le cas échéant.

AUTORISATION ET PROMESSE

J'autorise le Barreau du Nouveau-Brunswick à se renseigner auprès de tout gouvernement, représentant officiel ou organisme, y compris des secteurs de la police et de l'éducation, à l'égard de toute déclaration faite dans la présente demande ou dans les documents déposés à l'appui. Sur demande du directeur général, j'accorderai en plus les autorisations et consentements particuliers dont aura besoin le Barreau à cette fin.

Je jure (J'affirme solennellement) ce qui suit :

1. Je n'aurai pas de compte en fiducie au Nouveau-Brunswick et je déposerai aussitôt les fonds que j'aurai reçus en fiducie dans mon compte en fiducie en (au) (à)

(ressort d'origine)

ou je m'assurerai que les fonds en fiducie soient maniés par un avocat du Nouveau-Brunswick et déposés dans un compte en fiducie géré par lui.

2. J'ai pris connaissance des articles 59.1 (conditions préalables), 59.2 (obligations) et 59.7 (extinction de l'autorisation) des *Règles générales prises sous le régime de la Loi de 1996 sur le Barreau*, et je promets de les observer.
3. Je reconnais mon devoir déontologique de n'entreprendre que du travail juridique pour lequel je suis qualifié. Je connais suffisamment le droit néo-brunswickois pour pouvoir exercer avec compétence dans les domaines dans lesquels j'ai l'intention d'exercer.

